



DECISION D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 64/2018/MEF/AC/GAR.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Vu l'appel d'offres ouvert n° 64/2018/MEF/AC/GAR, relatif aux prestations de surveillance et de gardiennage des bâtiments, sis à la wilaya de la région Rabat-Salé-Kenitra, abritant des services relevant de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Direction des Domaines de l'Etat, du 31 janvier 2019 ; passé en application de de l'article 7, l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 du paragraphe 3 de l'article 17 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;
- Vu les dispositions de la circulaire du Chef de Gouvernement n°2/2019 du 31 janvier 2019, qui stipulent expressément la prise en compte de la législation sociale dans le cadre des marchés publics relatifs au gardiennage, entretien et nettoyage des locaux administratifs, les données économiques et techniques objet de l'appel d'offres ouvert ont été fondamentalement modifiées ;
- Vu les dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article 45 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;

DECIDE

D'annuler l'appel d'offres n° 64/2018/MEF/AC/GAR, relatif prestations de surveillance et de gardiennage des bâtiments, sis à la wilaya de la région Rabat-Salé-Kenitra, abritant des services relevant de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Direction des Domaines de l'Etat, vu que les données économiques et techniques, objet du présent appel d'offres, ont été fondamentalement modifiées et ce en application de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article 45 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Pour le Ministre de l'Economie et des Finances
Le Directeur des Affaires Administratives
et Générales

Signé: Mohammed EL KHARMOUDI

06 MARS 2019